

Fiche Action C1 : Créer une culture « santé mentale » dans les formations initiales et continues

Constats :

La formation est un levier essentiel pour faire évoluer les pratiques professionnelles en concordance avec les enjeux de la santé mentale.

Plusieurs dispositifs de formation existent au sein des formations initiales ou au sein des opérateurs pour les formations continues mais sont peu partagés.

Les constats issus du diagnostic sont les suivants :

- Manque de formation au repérage des phases précoces /dépistage des troubles
- Absence de culture professionnelle commune
- Besoin d'interconnaissance fort sur les territoires
- Besoin de sensibiliser les élus et les acteurs spécifiques (police, gendarmerie, SDIS ...)

L'approche santé mentale implique une synergie entre acteurs appartenant à des champs différents, chacun ayant sa culture, son langage, ses repères de fonctionnement. Il est fondamental de pouvoir partager les informations, ce qui implique une dynamique d'acculturation.

Description de l'action

L'objectif de cette action est de développer l'interconnaissance et les cultures professionnelles communes autour de la santé mentale par une stratégie globale de formation.

Il s'agit de faire évoluer les formations des professionnelles en concordance avec les politiques publiques en santé mentale pour favoriser le décroisement.

Dans une approche systémique, plusieurs outils sont utilisés : formations initiales, formations croisées sur les territoires... à partir des besoins identifiés par les acteurs professionnels et usagers.

Axe C : Culture professionnelle partagée et interconnaissance

Rappel des objectifs opérationnels

- Favoriser le développement d'une culture commune
- Développer l'interconnaissance en amont et en aval de la formation (intervenants sociaux et de santé)
- Associer un nombre important d'acteurs et notamment les services d'aides à domicile, services de secours, police gendarmerie, SDIS.

Pilote(s) :

- CLSM
- GCSMS Cap santé mentale
- Futurs DAC

Contributeurs :

- Représentants sanitaires (professionnels de terrain, pôle universitaire)
- Représentants médico-sociaux (professionnels de terrain)
- Représentants sociaux (professionnels de terrain)
- Police/justice + SDIS
- IFSI
- IFAS
- Universités
- Organisme Formation Continue Sanitaire et Social
- EHESP/Askoria
- CD 35
- Bailleurs sociaux
- Les aidants (UNAFAM) et les représentants Usagers

Articulation politiques publiques et démarches territoriales

- Projet Régional de Santé Bretagne 2018-2022
- Schéma Départemental en faveur de l'autonomie des personnes âgées et des personnes en situation de handicap
- Programme pluriannuel de formations de l'ODPE
- Stratégie Nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté
- Schéma Départemental Enfance Famille
- Travaux CLSM

Déclinaison	Modalité de réalisation des phasages	Référents de phasage	Calendrier	Moyens nécessaires
I. Construire un modèle de montage opérationnel et de financement de formation partenariales	Il s'agit en première étape de définir un modèle partenarial pour les formations permettant de les décliner opérationnellement par la suite. L'objectif est de dépasser les problématiques de financements et de mécanismes différents.	ARS / CD / Organisme de Formation / représentant CNFPT / futur DAC	- 2020	
II. Mettre en œuvre des formations croisées par territoire	- S'appuyer sur l'expérimentation menée sur les territoires de Brocéliande, Fougère et Vitré	ARS	- 2020	- Cahier des charges types déclinable par territoire
	- S'appuyer sur les instances de concertations de proximité pour déterminer les besoins en y intégrant les personnes concernées et les aidants	GCSMS Cap Santé Mentale / DAC / CLSM	- 2021	
	- Intégrer les publics plus spécifiques comme les élus, police, justice, en s'appuyant les CLSM et les CTS	CLSM / CTS/ l'Association des Maires de France d'Ille-et-Vilaine / l'UDCCAS 35	- 2021-2025	
	- Mettre en œuvre les formations croisées en y intégrant les personnes concernées et les aidants	GCSMS Cap Santé Mentale / DAC / CLSM		
	- Définir une stratégie de communication sur les formations	GCSMS Cap Santé Mentale / DAC / CLSM		
III. Développer au sein des formations initiales des temps d'échanges autour de la santé mentale	- Réfléchir sur les modalités en y intégrant les personnes concernées et les aidants - Mettre en œuvre : o Des séminaires inter-professionnels o Des journées thématiques o Des sessions inter-écoles o Des temps d'immersion inter-structures	Organismes de formations	- 2020-2025	
IV. Ouvrir les formations existantes des plans de formations continues aux professionnels des institutions partenaires.	- Intégrer cet axe au niveau des plans de formation continue - Définir les modalités - Mettre en place	CPT / GCSMS Cap Santé Mentale (service de formations continues)	- 2020 - 2021-2025	

Modalité de l'évaluation

Action	Résultat attendu	Modalité d'évaluation
Créer une culture « santé mentale » dans les formations initiales et continues	<ul style="list-style-type: none"> - Développer l'interconnaissance des acteurs par territoire - Renforcer la connaissance de la santé mentale, de ses enjeux et de son évolution par les différents professionnels - Décloisonner les différentes formations existantes 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de formations croisées mise en œuvres - Nombre de territoires concernés - Nombre de participant aux formations et par catégories - Evaluation qualitative sur l'impact des formations sur les dynamiques territoriales (dès la mise en place d'une formation penser leur évaluation) - Nombre de séminaire interprofessionnel et le nombre de rencontre - Nombre de partenaire participants au plan de formations des établissements

Points de vigilance

- Nécessité d'une bonne communication sur les actions menées
- Nécessité de dépasser les modalités opérationnelles et de financements différentes selon les partenaires
- Bien penser le rôle des DAC